Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 50

Artikel: Convocation
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-203844

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— C'est pour si je trouve là-haut un peu à braconner.

Elle l'appela :

— David, dit-elle. Ecoute, David, dit-elle, tu vas venir te recoucher.

— Jamais de la vie.

— Ecoute, tu ne vas pas faire ce que tu veux faire, tu m'entends bien.

Elle reprit :

— Je te défends.

Il répondit :

— Laisse-moi tranquille.

Alors elle se mit à parler plus fort et lui parlait plus fort aussi.

— Ecoute, dit-elle, qui est-ce qui t'a soigné quand tu étais malade, qui est-ce qui t'a veillé ? hein ? Est-ce les autres ou est-ce moi ? Est-ce pour que tu me répondes ainsi ? Où est-elle ta mère ? dis.

Il dit de nouveau :

— Laisse-moi tranquille.

Soudain il vit qu'elle pleurait. Elle pleurait en reniflant, comme font les petites filles, ayant perdu sa force et le courage de résister. Et lui, la voyant pleurer, fut attendri de son côté. Parce qu'il était aimé et la douleur qu'on fait aux autres est plus dure à supporter que la douleur qu'on a en soi.

— Qu'est-ce que tu veux ? dit-il.

Et il voulait dire par là : « Je ne peux pas faire autrement. »

— Allons, viens, reprit-elle.

Elle s'essuyait les yeux, sa poitrine était soulevée et elle avait pris une voix bien douce. Déjà il cédait, il fit un pas vers elle ; mais non : « Je ne peux pas ; » il s'était arrêté. Puis il s'approcha de la table, empoigna son fusil et mit son chapeau sur sa tête. Après il était prêt et marcha vers la porte.

Seulement il trouva sa mère devant.

— Tu ne sortiras pas, dit-elle.

— Laisse-moi passer.

— Non.

Et il vit que pour sortir il serait obligé d'employer la force. Alors d'un côté aussi il vit la résolution qu'il avait dans son cœur ; de l'autre, il vit l'amour qu'on doit et l'obéissance ; et vit enfin qu'il lui faudrait choisir entre les deux, sa volonté ou l'amour, l'un ou l'autre. Et il hésita encore une fois. Et puis, tout à coup, il fut décidé.

— Ecoute, dit-il de nouveau, laisse-moi passer, je sais bien ce que j'ai à faire.

— Je suis là, dit-elle, tu sais.

Il voulut l'écarter doucement, mais elle se raidit. Il la prit par le bras, elle se tenait accrochée avec la main à la poignée de la porte.

— Allons... dit-il.

Un homme est toujours plus fort qu'une femme : il la poussait de l'épaule, il poussa plus fort, peu à peu elle cédait ; il appuya sur le loquet ; il donna un grand coup et puis il put sortir.

Mais elle s'était dressée derrière lui, pleine d'une grande colère.

— Va, lui cria-t-elle, va puisque tu veux. Qui es-tu à présent ? es-tu encore mon fils ? non, tu n'es plus mon fils.

Et comme il s'éloignait, il entendit la porte retomber et la clé tourner dans la serrure.

. . . . . .

C.-F. Ramuz.

Un moment !...

Voici, nous écrit un de nos abonnés, un fait absolument authentique. On vient de me le conter et le héros de l'aventure — son nom commence par un B''' — habitait un charmant village entre Lausanne et Villeneuve.

Le fait n'est pas d'aujourd'hui. Il date de 1871 et s'est passé à Paris, sous la Commune.

B''' fut, un jour, saisi par les troupes françaises, avec un groupe de communards, et conduit dans un enclos où on les fit aligner contre un mur. On allait les fusiller.

Lorsque B''' vit de quoi il retournait et que le peloton commandé pour les fusiller allait tirer — un silence profond régnait dans le funèbre enclos, — il cria avec son bon accent du crû :

— Eh ! là..., dites donc, faites pas les fous ! je suis Vaudois, moi !

On le fit sortir des rangs. Il fut sauvé.

Onna dzerrotirè.

Dis-vai, Abram, tè que te vas soveint pè Lozena, est-te verè que l'âi a adè dè clliâo salutistres pè la capitâla !

— Aloo ! Phelippe, binsu que y'ein a adè ! L'ont quasu totès lè senannès dâi réunïons la né pè l'Hallè ïo ne font què brâmâ et tsantâ, avouè n'espèce de musiqua po lè z'accompagni ; dâi iadzo font on boucan d'einfai que cein grâvè âi vezins dè dremi !

— Te possibllio ! Per bounheu qu'on ein a min per ice ! Et ne faut pas que châi vignent, kâ, n'areint bintout saillâi la pompe à fu po lè férè débagadzi ! Adon, coumeint sont-te clliâo salutistres, kâ, n'ein è onco papi vu ion ; mâ y'è oïu derè à la fordze que l'aviont n'a carletta tot coumein cllia dâi Bourbaki et n'a tsemise rodze avouè dâi grantès S. S. pè su lè z'haillons et que lè fennès étiont assebin revouès dinsè ; est-te verè cein ?

— Oï ! mâ lè fennès n'ont min dé carlettès ; l'ont n'espèce dè tsapè que guegnè ein amont et on casaquin blliu avouè dâi S S assebin pè lo collet et clliâo que sont gradaïès ont, coumeint lè z'hommo, dâi z'étaïlès et dâi galons pè su lè mandzès, mâ n'ant min d'épolettès, ni sabro et ni gibernès. Pu l'ont trè ti on verset dè la Bibllia marquâ su lâo z'haillons : lè z'ons ont su lo dévant dè lâo tsemise : sang et feu ; dâi z'autro ; Je combats pour Christ ; dâi troisièmo : Gloire à Dieu, et mettont dè clliâo versets on pou pertot, mîmameint su lâo dzerrotirès !

— Mâ, mâ ! est-te bin verè ? Clliâo dzeins sont fous !

— Fiâ-tè què lo valet âo conseiller, que recordè pè Lozena, passâvè l'autro dzo su lo Grand-Pont et y avâi justameint drâi dévant li iena dè clliâo salutistres qu'allâvè assebin dâo côté dé Tsaudéron ein coudieint veindrè dâi papâi. Ora, ne sè pas se cllia pernetta s'étâi lévâïe à la couâitè, mâ tantia que iena dè sè dzerrotirès sè déliettè et tsezè perquie bas sein que la donzalla s'ein fut pî apèçu. L'étâi iena dè clliâo ballès dzerrotirès brodaïès avouè dâi galès ribans rodze.

Lo valet âo conseiller, qu'avâi cein vu, la ramâssa, la vouâitiè et va la rebailli à la salutistre, que l'a bin remachè.

— Ora, sâ-tou cein què clliâo dânzalla avâi met su sa dzerrotirè ?

— Ma fâi na, que vâo-tou que tè diessè !

— Eh bin y'avâi marquâ : « Pensez aux choses qui sont en haut. »

— Ah ! ah ! ah ! te bombardâi la quinna !... à revâirè !

— A revâirè, Phelippe ! T.

La prière du bailli.

Le registre des mandats du bailliage de Nyon, de 1761, porte à la première page la note suivante écrite en entier et signée de la main du bailli :

« Le seigneur me préserve, ici, à Nyon,
» De tuteur,
» De tutelle,
» D'inventaire,
» De secrétaire et
» De codicille.
» Ainsi soit-il !
» R. Wourstémberger. »

Avec l'âge. — Un jeune Allemand travaillant à Vevey demande à son camarade, un vieux Fribourgeois, la différence qu'il y a entre un porc et un cochon. Le Fribourgeois lui répond que jusqu'à six mois, c'est un porc et depuis six mois un cochon.

Convocation. — On lisait l'autre jour sur un carré de papier affiché à la porte de la fromagerie de ''', à la Côte.

« Ce soir, il y aura une assemblée à 7 heures, seula qui ne seront pas la trouveront la porte fermée. »

Primes du « Conteur ».

Nous offrons, *en prime*, à nos abonnés, les ouvrages suivants :

Causeries du Conteur vaudois, 1re série (2e édition), illustrée, au lieu de fr. 1.50 . . . . . 1 —
L. Monnet. *Au bon vieux temps des diligences*, au lieu de fr. 1.— . . . . . — 50
Foyer romand (années 1887 à 1903), au lieu de fr. 3.50 . . . . . 1 —
Cérésole. *Scènes vaudoises*, au lieu de fr. 3 . . . . . 1 —
— *A la veillée*, au lieu de fr. 3.— . . . . 1 —
— *En cassant les noix*, au lieu de fr. 3.50 1 50
— *Voix et souvenirs*, au lieu de fr. 3.50 1 —
Cornut. *Regards vers la montagne*, au lieu de fr. 3.50 . . . . . 1 —
Favrat. *Mélanges vaudois*, au lieu de fr. 3.50 1 —
Renard. *Autour des Alpes*, au lieu de fr. 3.50 1 —
Warnéry. *Etang aux fées*, au lieu de fr. 3.50 1 —
Wilkin's. *Au village*, nouvelles américaines, au lieu de fr. 3.— . . . . . 1 —

A chacun de ces ouvrages sera joint, à titre gracieux, un exemplaire de *La Vîthe melîce daô canton de Vaud*, poème patois de C.-C. Denéréaz.

Sous les armes.

Pour le coup de feu. — Lors d'un des derniers cours militaires à '''', le chef de cuisine s'était attardé avec des amis et rentrait sur le matin, quelque peu « émêché ».

— Halte ! qui vive ! crie la sentinelle.

Le cuisinier se redresse subitement, s'efforce de faire le crâne, porte la main à son képi et d'une voix hésitante — il était de plus affligé de bégaiement :

— Pré...é...sent !... Sol...dat rentrant pou... pou...our faire le cho. .coco...lat.

⁂

Cri du cœur. — A l'école d'aspirants sous-officiers ; salle de théorie.

Le colonel : — Pouvez-vous me dire quel est le principal devoir d'un sous-officier, après le combat ?

L'aspirant (sans hésitation) : — Ramasser les douilles, mon colonel.

Entre la poire et le fromage.

Un de nos abonnés veut bien nous adresser copie des deux amusantes lettres ci-dessous, qu'il a trouvées, dit-il, dans un vieux livre. Elles sont déjà plus ou moins connues, ces deux lettres, mais, en les reproduisant, nous pensons faire plaisir à plusieurs de nos lecteurs. Peut-être auront-elles l'heur d'apporter une petite part de gaîté aux traditionnelles réunions de famille auxquelles vont donner lieu les fêtes de fin d'année.

Lettre d'un soldat valaisan à ses parents après la bataille de Rosbach.

La présente est pour vous faire à savoir que je suis toujours en vie : ce que toutefois je ne pourrais dire en toute vérité, si j'étais mort.

Il est vrai que nous avons été presque tous tués dans nôtre compagnie, mais notre premier sergent, qui a fait la liste de ceux qui sont restés en vie, me l'a montrée, et j'ai été bien aise de m'y trouver par mon nom. J'espère qu'il en sera ainsi de vous mon père et ma mère ; c'est pourquoi je vous envoie cette liste signée de la main de mon sergent ; afin que vous n'en dou-